

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

DIRECTION GENERALE



**PROJET D'HARMONISATION ET D'AMÉLIORATION DES STATISTIQUES EN
AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE (PHASAOC) - SOP 2 : P180085**

**Réunions du 12e Comité Sous régional de la statistique et du 2e Comité
de pilotage du projet statistique**

FICHE DE PRESSE

Période : Lundi 11 au samedi 16 mai 2026

Lieu : Grand Hôtel Hilton à Brazzaville

Organisé par : Commission de la CEMAC

Sujets :

- Réunion des Experts des Instituts Nationaux de Statistique du 11 au 13 mai 2026
- Comité sous régional de statistique du 15 au 16 mai 2026

1. Contexte et justification

La Commission de la CEMAC s'est dotée d'un programme statistique sous régional, STAT CEMAC, adopté par les Chefs d'Etat. STAT-CEMAC a pour ambition de bâtir un système statistique performant, générant des données fiables, harmonisées et actualisées, couvrant toutes les dimensions du développement et de l'intégration sous-régionale. Il est structuré autour de quatre axes stratégiques et de onze objectifs opérationnels, soutenu par un plan d'action décennal et encadré par une matrice logique axée sur les résultats (MCL-AR).

Ce programme bénéficie, pour sa mise en œuvre, d'un financement de la Banque mondiale dans le cadre du projet d'harmonisation et d'amélioration et des statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre. Conformément à l'article 5 de la Décision n°01/21-CEMAC-CCE-15 du 05 octobre 2021 portant adoption du programme statistique, et selon l'accord de financement du projet HISWACA, la Commission de la CEMAC organise à Brazzaville (République du Congo) la 12^e session du Comité sous-régional de la statistique et la 2^e réunion du Comité de pilotage du projet statistique (1^{ere} session de l'année 2026) se tiendront à Brazzaville, République du Congo, du 15 au 16 mai 2026.

Ces rencontres seront précédées, du 11 au 13 mai 2026, par la réunion des experts coordonnateurs des systèmes statistiques nationaux des États membres de la CEMAC, afin de préparer les travaux et d'assurer une cohérence technique et méthodologique.

2. Objectifs de l'atelier

L'objectif général du Comité est d'assurer la coordination et l'harmonisation de la production des statistiques dans la sous-région, afin de garantir la cohérence méthodologique et commune des statistiques produites par les États membres, la disponibilité des données, la comparabilité desdites données et l'optimisation de l'appui technique et institutionnel aux États membres.

De façon spécifique, il s'agit :

➤ Pour la réunion des experts :

- Faire le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des sessions antérieures du Comité ;

- Examiner l'état d'avancement du programme STAT-CEMAC ;

Faire le point sur la mise en œuvre du projet statistique HISWACA au niveau régional et national ;

Examiner les documents d'harmonisation de production des statistiques dans les pays de la CEMAC, ainsi que les calendriers communautaires y relatifs ;

Echanger sur la mise en place de la base de données STAT CEMAC (structuration de la base, indicateurs à prendre compte dans la base de données CEMAC, mécanisme de consolidation des données, mécanisme de mise à jour des données) ;

Faire le suivi du cadre des résultats du projet au niveau national et régional ;

- Faire le suivi et évaluer la mise en œuvre des conventions d'assistance signées avec AFRISTAT, l'UNFPA et l'ISSEA.

➤ **Pour la réunion du Comité sous-régional de la Statistique :**

- S'assurer de la mise en œuvre des recommandations des précédentes sessions du Comité sous régional de la Statistique ;
- S'assurer de la mise en œuvre du programme STAT-CEMAC ;
- S'assurer de la cohérence entre les activités planifiées au niveau national et celles planifiées au niveau régional, et faire le point sur l'état de mise en œuvre desdites activités ;
- Valider les documents d'harmonisation de production des statistiques dans la sous région, élaborés par la Commission de la CEMAC en concertation avec les Etats membres, notamment les Enquêtes Harmonisées sur les Conditions de Vie des ménages (EHCVM), Les Enquêtes sur le commerce Transfrontalier Informel (CTI), les enquêtes de satisfaction, etc.) ;
- Valider les calendriers communautaires de production des statistiques déjà élaborés, et prendre les dispositions nécessaires pour le respect desdits calendriers ;
- Examiner et valider le projet de mise en place de la base de données STAT CEMAC (structuration de la base, indicateurs à prendre compte dans la base de données CEMAC, mécanisme de consolidation des données, mécanisme de mise à jour des données) ; Examiner les indicateurs de performance du projet, tant au niveau national que régional ;
- S'assurer de la mise en œuvre des conventions d'assistance signées avec AFRISTAT, l'UNFPA, l'ISSEA et la CEMAC.

3. Résultats attendus

Au terme des travaux, les résultats suivants sont attendus :

- Une consolidation de l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme STAT-CEMAC, incluant les progrès réalisés, les contraintes rencontrées et les perspectives opérationnelles ;
- Une présentation des progrès réalisés, assortie d'indicateurs de performance et de résultats vérifiables ;
- Les activités réalisées en 2025 et l'état de mise en œuvre des activités du PTBA 2026
- L'état de mise en œuvre des conventions de partenariat avec AFRISTAT, l'UNFPA et l'ISSEA, intégrant les perspectives pour renforcer l'assistance technique, la coordination régionale et la qualité des données ;
- Des recommandations opérationnelles et ciblées, visant à lever les obstacles identifiés au niveau national et régional, et à accélérer la mise en œuvre des activités ;
- Des actions à entreprendre pour le respect des calendriers communautaires ;
- Le mécanisme de mise en place de la base de données STAT CEMAC

- La validation et l'adoption des conventions CEMAC–INS, encadrant les modalités de partage, d'exploitation et de sécurisation des données statistiques entre les États membres et la Commission de la CEMAC.

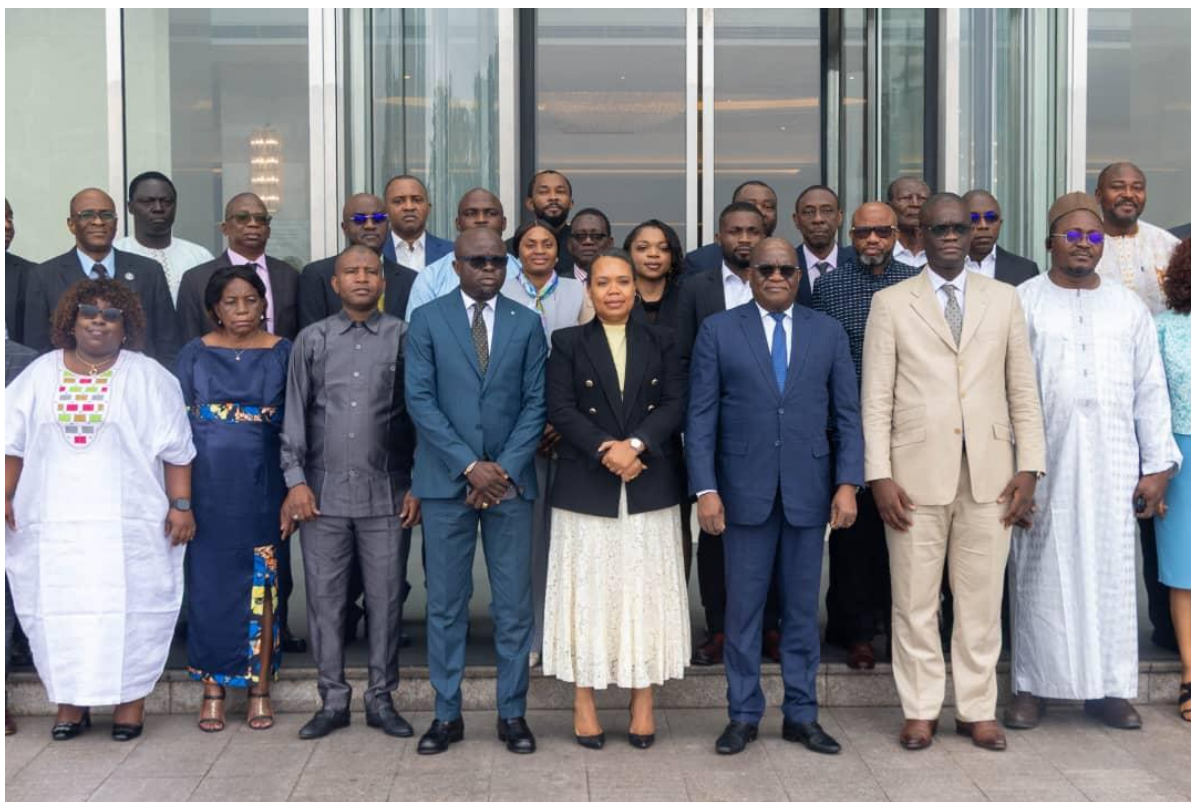


Photo de famille lors de l'ouverture des travaux ce jour, le lundi 11 mai 2026